**Utilisation du téléphone portable pour une pratique de l’oral en classe de FLE**

**Exemple d’activité réalisable en contexte angolais**

**proposé par Matondo Kiese Fernandes**

1. **Informations sur l’activité**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1. | **Type d’activité[[1]](#footnote-0)** | Écoute d’un document |
| 2. | **Activité concrète à réaliser** | Écouter l’enregistrement d’un dialogue sur un téléphone portable |
| 3. | **Niveau** | A1 |
| 4. | **Situation de communication** | Le lieu, le moment et les circonstances des échanges sonores sont identifiables sur l’enregistrement.  |
| 5. | **Type de compétence** | Compréhension orale |
| 6. | **Compétence concrète visée[[2]](#footnote-1)**  | Capacité de comprendre à l’oral, le contenu d’une petite conversation, en français, entre deux francophones. |
| 7. | **Objectif communicatif ciblé[[3]](#footnote-2)** | Que les apprenants arrivent à identifier, à comprendre l’essentiel des éléments informatives de la conversation écoutée.  |

**II. Pré-requis technologiques pour pouvoir réaliser l’activité**

Pré-requis pour l’enseignant:

* Avoir un téléphone utilisable, de préférence, avec la fonction *Bluetooth;*
* Pouvoir l’utiliser, de préférence, avec sa fonction *Bluetooth*.

 Pour le groupe-classe, les pré-requis varient selon le nombre d’apprenants.

Pour un groupe-classe de 20 apprenants:

* Avoir, au sein du groupe, au moins 2 téléphones utilisables, de préférence avec la fonction *Bluetooth*;
* Pouvoir les utiliser, de préférence avec la fonction *Bluetooth*.

Pour un groupe-classe de 40 apprenants:

* Avoir, au sein du groupe, au moins 4 téléphones utilisables, de préférence avec la fonction *Bluetooth*;
* Pouvoir les utiliser, de préférence avec la fonction *Bluetooth*.

**III. Préparation de l’activité**

En accord avec l’objectif ciblé de l’activité, l’enseignant devra localiser, sélectionner et télécharger un document audio sur son téléphone portable; document qui sera transmis aux apprenants.

**IV. Réalisation de l’activité**

**4.1 Préalable à l’action pédagogique**

L’enseignant devra commencer par transmettre le document audio sur les téléphones portables des apprenants. La transmission peut se faire via *Bluetooth*, ou par carte de mémoire, sans besoin d’une connexion à internet. Sinon, l’enseignant cherchera un autre moyen de transmission possible selon les conditions du contexte.

**4.2 Déroulement de l’action pédagogique**

L’enseignant **annonce** l’activité à réaliser. Compte tenu du nombre des téléphones disponibles au sein de la classe, il **forme** des groupes de 10 apprenants ou moins si possible. S’il y a des téléphones en plus chez les apprenants, il peut former des groupes en plus. Après la formation des groupes, il **vérifie** l’opérationnalité du document à écouter et **explique** le déroulement de l’action. Il dit concrètement ce que les apprenants doivent faire et **cadre** leur travail en mettant à leur disposition un petit questionnaire dont les réponses ne pourront être données qu’après avoir écouter l’enregistrement sonore: le support linguistique de l’activité mis à leur disposition. Il s’agit d’un petit questionnaire contenant de petites questions de compréhension telles que:

* Qui parle à qui?
* Au sujet de quoi?
* Où peuvent-ils être?
* Comment réagit l’un sur ce que dit l’autre?
* Pourquoi?

L’enseignant **guide** chaque groupe d’apprenants avec comme ligne de conduite, la focalisation sur l’objectif communicatif ciblé qui sera évalué à la fin de l’activité, dont les résultats (chez les apprenants) montreront que l’enseignant a atteint ou pas l’objectif fixé.

Les apprenants **posent** (certainement) des questions pour mieux comprendre leurs rôles, ce qu’ils doivent faire. Les composants de chaque groupe **échangent** entre eux. Ils mettent en pratique les orientations reçues. Ils **accomplissent** petit à petit leur tâche sous l’accompagnement actif de l’enseignant. À la fin des échanges internes, chaque groupe expose oralement ses réponses à travers son porte-parole. Ce dernier se dirige à l’ensemble de la classe comme forme de montrer ce que son groupe a compris par rapport au contenu du document écouté.

**V. Prolongement de l’activité**

A la suite de l’activité ciblant la compréhension orale réalisée en classe, les apprenants peuvent librement poursuivre leurs pratiques du français hors-classe. Ils pourront, cette fois-ci, se focaliser sur la production orale en situation réelle de la vie quotidienne. Les apprenants ayant participé à l’activité formelle et contrôlée d’échanges orales en classe, peuvent, dans la mesure du possible, transiter hors-classe vers des activités informelles et libres. Ils insèrent ainsi leurs usages de la langue française dans un processus autonome, considéré de classe prolongée, à travers des communications entre collègues de classes de français ou avec des locuteurs francophones de leurs entourages physiques et virtuels.

En contexte angolais, nous considérons comme pratique de classe prolongée, toute action d’usage d’une langue étrangère, hors-classe, motivée par un besoin personnel de donner suite à une action pédagogique initiée en classe. Outre les situations de communication en face à face, les réseaux téléphoniques et les réseaux sociaux sont des terrains privilégiés par la jeunesse angolaise dans ses échanges verbaux au quotidien selon les moyens, la disponibilité, les motivations et les besoins communicatifs des communautés de jeunes.

La tâche fondamental de tout enseignant du français langue étrangère, dans ces circonstances, ne pourra donc être que celle d’encourager ses apprenants à profiter des opportunités quotidiennes de communication, afin de satisfaire aussi leurs besoins de pratiquer la langue française dans notre environnement local lusophone. Il revient à l’enseignant, dans ses rôles de conseiller et de guide, de motiver et d’orienter les apprenants-usagers du français vers des activités communicatives libres, hors-classe, dans le cadre de la pratique dite de classe prolongée.

1. Il s’agit, ici, d’un moment qui vise exclusivement la **pratique de la langue** **par les apprenants**. Cette forme de pratique comprend un moment d’évaluation pour **mesurer le progrès** des apprenants dans l’utilisation de la langue étrangère. [↑](#footnote-ref-0)
2. Celle que l’enseignant compte vérifier à la fin de l’activité, en accord avec l’objectif qui est poursuivi, ciblé. [↑](#footnote-ref-1)
3. Un objectif communicatif est considéré comme **ciblé** quand il est centré, exclusivement focalisé sur un seul point **clair** et **simple** d’utilisation de la langue concernée, au niveau de la compréhension ou de la production orale ou écrite, comme dans la vie réelle. [↑](#footnote-ref-2)